



**CONSEIL  
DE QUARTIER**

Du Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire

**Procès-verbal de la sixième assemblée du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire tenue le 2 septembre 2009, à L'École des Ursulines, au gymnase, 3, ruelle des Ursulines, à 19 h.**

**PRÉSENCES :**

M.	Serge Béhar	Président
M <sup>me</sup>	Françoise Sorieul	Secrétaire
M.	Rénald Goulet	Trésorier
M <sup>me</sup>	Lyne Fafard	Administratrice
M.	Daniel Deraîche	Administrateur
M.	James Monti	Administrateur
M.	Pierre de Billy	Administrateur
M.	Jacques Joli-Coeur	Conseiller municipal et maire suppléant

Il y a quorum.

**ABSENCES :**

M <sup>me</sup>	Marie Albertson	Vice-présidente
-----------------	-----------------	-----------------

**AUTRES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :**

MM.	André Martel	Arrondissement de La Cité
	Jacques Faguy	Arrondissement de La Cité
M <sup>mes</sup>	Nancy Gaudreau	Secrétaire de rédaction
	Sandra Guilbert	Arrondissement de La Cité
	Françoise Roy	Arrondissement de La Cité

Outre les noms énumérés ci-dessus, treize personnes assistaient à cette assemblée.

## ORDRE DU JOUR

<b>09-06-01</b>	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	<b>19 h</b>
<b>09-06-02</b>	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	
<b>09-06-03</b>	<b>Fonctionnement du conseil d'administration</b>	
<b>09-06-04</b>	<b>Procès-verbal du conseil d'administration du 17 juin 2009</b>	<b>19 h 10</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Adoption et affaires découlant du procès-verbal</li></ul>	
<b>09-06-05</b>	<b>Harmonisation réglementaire de zonage</b>	<b>19 h 20</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Recommandations du conseil de quartier et nouveau règlement de zonage, M. Jacques Faguy</li></ul>	
<b>09-06-06</b>	<b>Préparation de l'assemblée publique de travail du 16 septembre</b>	<b>20 h</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Établissements touristiques : Présentation, questions, commentaires</li></ul>	
<b>09-06-07</b>	<b>Comité de suivi sur l'étude de marché, M<sup>me</sup> Sandra Guilbert</b>	<b>20 h 10</b>
<b>09-06-08</b>	<b>Correspondance</b>	<b>20 h 20</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Lettres transmises</i><ul style="list-style-type: none"><li>○ Marché du Vieux-Port, lettre à M. le maire Régis Labeaume, 07-07-09</li></ul></li><li>• <i>Communications écrites reçues</i><ul style="list-style-type: none"><li>○ Communauté Allemande de Québec « Marché de Noël Allemand » 22-06-09</li><li>○ Aménagement de l'espace 400<sup>e</sup>, courriel de M. Jacques Larose, 09-07-09</li><li>○ Terrasses sur la rue Saint-Jean, courriel de M. Renaud Sanscartier, 06-08-09</li><li>○ Revue Urbanité, été 2009</li><li>○ Fondation Rues Principales, colloque annuel 2009</li></ul></li></ul>	
<b>09-06-09</b>	<b>Interventions des membres du conseil</b>	<b>20 h 25</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Boulevard Champlain, état du dossier</li><li>• Place de l'Hôtel de ville</li><li>• Comité sur les établissements hôteliers</li><li>• Comité circulation, stationnement et bruit</li><li>• Comité d'organisation d'une fête du conseil de quartier</li></ul>	
<b>09-06-10</b>	<b>Grands événements et vocation résidentielle du quartier</b>	<b>20 h 45</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Projet de lettre</li></ul>	
<b>09-06-11</b>	<b>Période de questions et commentaires du public</b>	<b>20 h 55</b>
<b>09-06-12</b>	<b>Période d'information réservée au conseiller municipal</b>	<b>21 h 05</b>
<b>09-06-13</b>	<b>Trésorerie</b>	<b>21 h 10</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Paiement de la secrétaire de rédaction (résolution)</li><li>• Déclaration annuelle : Registraire des entreprises</li></ul>	
<b>09-06-14</b>	<b>Divers</b>	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• PPU Colline Parlementaire, dépôt du rapport du Forum du 23 mai 2009.</li></ul>	
<b>09-06-15</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	<b>21 h 15</b>

#### **09-06-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Serge Béhar, président, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 05.

#### **09-06-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition dûment appuyée, l'ordre du jour est adopté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

#### **09-06-03 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Compte tenu de son emploi professionnel, M<sup>me</sup> Marie Albertson, vice-présidente, sera absente des prochaines assemblées. Le poste pourrait faire l'objet d'une cooptation si M<sup>me</sup> Albertson en venait à remettre sa démission.

#### **09-06-04 PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JUIN 2009**

##### *Adoption et affaires découlant du procès-verbal*

- *Adoption du procès-verbal du 17 juin 2009*

**SUR PROPOSITION DE M. SERGE BÉHAR DÛMENT APPUYÉE PAR M. RÉNALD GOULET, IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 17 juin 2009.

Adoptée à l'unanimité

- *Affaires découlant du procès-verbal*

**Affichage des courtiers immobiliers :** M. André Martel informe que la réglementation sur l'affichage ne contient aucune disposition relative au temps où une affiche pour la vente d'un immeuble ou un terrain peut être apposée sur l'immeuble ou le terrain.

**Lettre concernant l'étude marché et lettre de remerciement au comité des citoyens :** Les lettres seront terminées d'ici peu.

#### **09-06-05 HARMONISATION RÉGLEMENTAIRE DE ZONAGE**

##### *Recommandations du conseil de quartier et nouveau règlement de zonage*

À la suite de la demande formulée par le conseil de quartier, M. Jacques Faguy, directeur de la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement de La Cité, répond aux questions des membres du conseil d'administration et du public relativement à des recommandations du conseil de quartier et le nouveau règlement de zonage : Les couettes et café dans les zones résidentielles, le nombre de couettes et café dans les zones mixtes et la possibilité pour un locataire de tenir un couette et café; usage conditionnel permettant l'implantation de résidences de tourisme dans les zones mixtes; les limites des zones de la rue Saint-Jean et des côtes du Palais et de la Fabrique ; la reconnaissance des restaurants et débits d'alcool et les spectacles avec normes d'insonorisation; les conditions d'implantation à l'étage du bureau administratif du commerce du rez-de-chaussée; l'exigence de magasin d'alimentation complémentaire pour les restaurants de la rue Saint-Jean et des côtes du Palais et de la Fabrique; le zonage à la tête du bassin Louise. Par ailleurs, les membres du conseil d'arrondissement. M. Jacques Joli-Cœur et M<sup>me</sup> Anne Guérette, expliquent comment ils se sont partagé l'étude des propositions concernant les modifications à la réglementation de zonage.

## **09-06-06 PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE TRAVAIL DU 16 SEPTEMBRE 2009**

### *Établissements touristiques : Présentation, questions, commentaires*

M. André Martel, Arrondissement de La Cité, dépose et présente un document sur la démarche de travail sur la gestion des établissements d'hébergement touristique. L'assemblée publique de travail du 16 septembre 2009 sera suivie d'une ou deux assemblées à huis clos du conseil de quartier. Ces assemblées permettront de suggérer à la Ville des balises et des orientations pour l'étude de modifications au zonage en matière d'hébergement touristique. La consultation publique sur l'ensemble du dossier est prévue à l'hiver 2010. La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU). Les membres sont d'accord avec l'approche de travail présentée.

## **09-06-07 COMITÉ DE SUIVI SUR L'ÉTUDE DE MARCHÉ, MME SANDRA GUILBERT**

M. Serge Béhar rappelle que le point a été discuté une première fois à l'assemblée de juin dernier et que le conseil a alors exprimé qu'il demandait à participer, comme membre à part entière, au comité sur l'étude de marché, notamment parce que cette étude découle du plan directeur de quartier. M<sup>me</sup> Sandra Guilbert, de la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement de La Cité, explique le fonctionnement du comité. Pour la suite des choses, on comprend qu'il peut y avoir des sous-groupes de travail qui ne regroupent que certains partenaires et que les résultats des travaux de ces sous-groupes seront présentés au grand comité sur l'étude de marché, grand comité auquel participe le conseil de quartier.

## **09-06-08 CORRESPONDANCE**

- ***Lettres transmises***
  - Marché du Vieux-Port, lettre à M. le maire Régis Labeaume, 07-07-09.
- ***Communications écrites reçues***
  - Communauté Allemande de Québec « Marché de Noël allemand », 22-06-09 ;
  - Aménagement de l'espace 400<sup>e</sup>, courriel de M. Jacques Larose, 09-07-09 : M. André Martel précise que le courriel a été transmis au Bureau du développement touristique et des grands événements ;
  - Terrasses sur la rue Saint-Jean, courriel de M. Renaud Sanscartier, 06-08-09 : M. André Martel précise que le courriel a été transmis à la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire ;
  - Revue Urbanité, été 2009 ;
  - Fondation Rues Principales, colloque annuel 2009 ;
  - Lancement d'un programme massif de distribution d'avertisseur de fumée, Ville de Québec, 01-09-09, communiqué de presse ;
  - Rendez-vous cycliste 19 septembre, courriel de Convergence vélo, 01-09-09 ;
  - Bassin Louise, courriel de M. Léonce Naud, 02-09-09 ;
  - Parc Notre-Dame-de-la-Garde, courriel de la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire, déposé par M. Jacques Joli-Cœur, 31-08-09.

## **09-06-09 INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL**

### • ***Boulevard Champlain, état du dossier***

M. Rénaud Goulet estime que l'interdiction de camionnage de transit sur le boulevard Champlain fut respectée à 95 %. Toutefois, il précise que la Bungee n'est pas concernée par la réglementation sur le camionnage de transit, parce qu'elle est située dans la zone du Port de Québec. La Bungee ne souhaite pas inviter les camionneurs à utiliser un autre trajet.

### • ***Place de l'Hôtel de ville***

M. Daniel Deraîche informe les membres qu'on note une grande amélioration concernant la diminution du

bruit à la place de l'Hôtel de ville, bien qu'il y ait encore toujours un peu de délinquance. Au cours des prochains mois, le groupe de travail sollicitera les riverains de la place concernant la planification des activités de l'été prochain. Par ailleurs, afin de décongestionner la place de l'Hôtel de ville, il y aura une expérience pilote sur la rue Saint-Jean avec certaines activités des amuseurs publics.

- **Comité sur les établissements hôteliers**

Il n'y a eu aucune activité de ce comité depuis la dernière assemblée.

- **Comité circulation, stationnement et bruit**

M. Daniel Deraîche indique que le comité a eu deux rencontres avec les associations de gens d'affaires du quartier. La dernière rencontre fut le 26 août avec M<sup>me</sup> Claudette Bhérier. Il tient à souligner le travail de M<sup>me</sup> Bhérier dans le dossier du stationnement, notamment avec la Société Parc Auto (SPAQ). Ainsi, la SPAQ serait favorable à un projet pilote d'octobre à avril 2010 où la tarification applicable pourrait être de 5 \$ par 24 heures le soir et la fin de semaine, au stationnement Chauveau. Un permis de jour de 5 \$ utilisable la fin de semaine au stationnement de place D'Youville et au stationnement Dalhousie. La clientèle visée serait celle des commerces et des résidents. Les discussions se poursuivent.

- **Comité d'organisation d'une fête du conseil de quartier**

Considérant la non-disponibilité de M<sup>me</sup> Albertson, M. Daniel Deraîche propose de reporter la fête du conseil de quartier lors de la fête des voisins du printemps 2010. Les membres sont favorables à cette suggestion.

## **09-06-10 GRANDS ÉVÉNEMENTS ET VOCATION RÉSIDENIELLE DU QUARTIER**

- **Projet de lettre**

Concernant le Moulin à images, M<sup>me</sup> Clarisse Dehont note qu'il n'y a eu aucune rencontre du comité de suivi depuis la mi-juillet. Elle observe qu'il y a eu des améliorations concernant le bruit produit par la diffusion du Moulin à images. Toutefois, la circulation sur la rue des Remparts et l'accès au secteur par les résidents et leurs invités sont demeurés très difficiles, alors que la Ville avait indiqué qu'il y aurait des améliorations sur ces aspects. Par ailleurs, elle observe qu'un grand nombre d'activités qui ont cours sur le site du 400<sup>e</sup>, en dehors de la diffusion du Moulin à images et durant la fin de semaine, génèrent beaucoup de bruit et sont très dérangeantes pour les résidents. Elles anéantissent les efforts réalisés par le Moulin à images pour réduire le bruit.

À la suite de ces informations, il est convenu que M<sup>me</sup> Françoise Sorieul rédige une lettre à l'intention de M. Jean-Louis Duchesne, directeur du Bureau du développement touristique et des grands événements, afin de demander que le suivi de ce dossier englobe non seulement le Moulin à images, mais tous les autres événements qui se déroulent sur le site du 400<sup>e</sup>, incluant les amuseurs publics.

## **09-06-11 PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC**

**Place de l'Hôtel de ville et amuseurs publics sur la rue Saint-Jean :** Un participant se dit heureux de l'évolution de la situation pour la place de l'Hôtel de ville. Toutefois, il émet un bémol quant au projet pilote d'amuseurs publics sur la rue Saint-Jean. Il affirme que ce type d'activité peut devenir très dérangeant pour les résidents qui habitent sur la rue Saint-Jean. De plus, en ce qui a trait à l'ordonnance sur le bruit, il demande ce que la Ville fait pour faire respecter l'application de l'ordonnance par les promoteurs de spectacles.

**Assemblée du conseil de quartier :** Un participant désapprouve le fait que les citoyens, membres du conseil de quartier, ne puissent pas avoir le droit de parole en dehors de la période qui leur est réservée, cette période est dans les derniers sujets inscrits à l'ordre du jour. Des membres du conseil

d'administration soumettent que les assemblées doivent permettre, dans la mesure du possible, une bonne communication entre le public et les membres du conseil. D'autres rappellent que ceci doit se faire en considérant que le conseil d'administration se réunit pour traiter ses dossiers et que l'assemblée doit se terminer à une heure raisonnable. Différentes suggestions sont émises. Les membres conviennent d'examiner le fonctionnement des assemblées afin d'assurer une meilleure interaction avec le public, tout en maintenant le bon fonctionnement du conseil.

**Rue Bell** : En réponse à une question du public concernant la sécurité des piétons et des automobilistes sur la rue Bell, M. André Martel précise qu'il faut faire une requête auprès de l'arrondissement au (418) 641-6001.

**Circulation rapide des taxis et valets-stationnement sur la rue Sainte-Genève** : Outre de faire une requête à l'arrondissement, il est suggéré d'en informer les entreprises qui opèrent le service de valets-stationnement. Par ailleurs, M. Béhar soumet que cette préoccupation puisse faire l'objet de discussions au comité circulation, stationnement et bruit.

**Terrain au pied du parc Cavalier-du-Moulin** : Il est précisé que ce terrain est de propriété fédérale et que la Ville a déjà demandé que la clôture et le muret de pierre soient réparés.

**Affiche des courtiers immobiliers** : En réponse à une demande d'un participant, le président du conseil l'invite à transmettre une lettre au conseil sur ce sujet.

#### **09-06-12 PÉRIODE D'INFORMATION RÉSERVÉE AU CONSEILLER MUNICIPAL**

M. Jacques Joli-Cœur donne des précisions sur la campagne de la Ville concernant la distribution de détecteurs de fumée.

#### **09-06-13 TRÉSORERIE**

- *Colloque annuel de la Fondation des Rues Principales 2009*

##### **Résolution CA-09-32**

##### **Participation et frais d'inscription au colloque annuel de la fondation Rues Principales**

**SUR PROPOSITION DE M. RÉNALD GOULET DÛMENT APPUYÉE PAR M. SERGE BÉHAR, IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration du conseil de quartier autorise la participation de M<sup>me</sup> Françoise Sorieul et de M. Pierre de Billy au colloque de la Fondation Rues Principales dont le thème est « Habiter le centre », le 23 septembre prochain et de réserver une somme de 350 \$ pour les frais d'inscription.

Adoptée à l'unanimité

- *Paiement de la secrétaire de rédaction*

##### **Résolution CA-09-33**

##### **Paiement de la secrétaire de rédaction**

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> FRANÇOISE SORIEUL DÛMENT APPUYÉE PAR M. SERGE BÉHAR, IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration du conseil de quartier autorise le paiement de 75 \$ à M<sup>me</sup> Nancy Gaudreau pour le secrétariat de rédaction du procès-verbal du 2 septembre 2009 du conseil de quartier Vieux-Québec — Cap-Blanc — colline Parlementaire.

Adoptée à l'unanimité

- *Déclaration annuelle : Registraire des entreprises*

**Résolution CA-09-34**

**Registraire des entreprises**

**SUR PROPOSITION DE M. SERGE BÉHAR DÛMENT APPUYÉE PAR M. JAMES MONTI, IL EST RÉSOLU** d'autoriser le paiement de la somme de 32 \$ au ministre du Revenu pour la déclaration annuelle au registre des entreprises.

Adoptée à l'unanimité

**09-06-14 DIVERS**

- *PPU Colline Parlementaire, dépôt du rapport du Forum du 23 mai 2009*

M. André Martel dépose une copie du rapport. Également, le rapport est disponible sur le site Internet de la ville.

**09-06-15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Levée de l'assemblée à 21 h 43.

---

Serge Béhar, vice-président

---

Françoise Sorieul, secrétaire